



accord DRIC : peut mieux faire !



Octobre 2018

Ce premier accord proposé par la DRIC reste insuffisant aux chapitres recrutements, promotions et parcours qualifiants

Mais il répond à des demandes de l'UNSA visant à améliorer le quotidien des 11271 Postiers des PIC

Les recrutements : pas assez mais...

Dans sa première version, l'accord prévoyait 400 recrutements.

Aujourd'hui le nombre a été porté à **700 CDI**. Des embauches qui s'échelonnent jusqu'en mars 2019 et qui s'ajoutent aux mobilités entrantes

Pas de quoi combler les départs en retraites, les ruptures conventionnelles, les TPAS, les démissions les mutations vers d'autres métiers ni les reprises d'emplois fixées à 5% par an au titre de la baisse du trafic d'autant qu'il reste 446 vacances d'emplois sur l'ensemble des 32 PIC.

De fait, le recours récurant à l'intérim devrait hélas perdurer. Mais **peut-on s'asseoir sur 700 recrutements en CDI sur 6 mois ?**

Les promotions : un geste pour les délaissés

La revendication dogmatique du II.1 grade de base en PIC portée par certains syndicats a été retoquée par la DRIC dès le début des négociations.

De son côté, l'UNSA a alors proposé la promotion au plus vite des 1200 agents de grade I.2 vers le I.3. Un point sur lequel la DRIC nous a entendu :

« Article 4.2 : la promotion des Agents I.2 vers le grade I.3, pour l'ensemble des Agents I.2 à la date du présent accord, sera systématisée et mise en œuvre d'ici fin 2021 selon les dispositifs en vigueur. »

Toutefois, le nombre de promotions tous grades confondus a également évolué : Au total 1000 promotions dont au moins :

Classe IV

20 promotions vers et au sein de la classe IV.

Classe III

80 promotions vers et au sein de la classe III .

Les parcours qualifiants : vers moins d'opacité !

Pour une large majorité de postiers ces parcours qualifiants restent flous car ils n'en perçoivent pas l'utilité si ce n'est la prime attribuée à tous ceux qui ont eu l'opportunité d'y participer.

Avec **600 parcours qualifiants** prévus pour l'année 2019, la DRIC prolonge et accentue ce processus jusqu'alors réservé à quelques « initiés ».

C'est pourquoi l'UNSA a demandé une totale transparence dans la communication et des précisions sur le contenu et la finalité afin que le parcours qualifiant fasse office de marche-pied pour tous ceux qui souhaitent évoluer.

L'accord s'y engage en partie mais la vigilance sera de mise dans les commissions de suivi.

Classe I

300 promotions d'agent I.2 vers I.3

Les dossiers des agents présentant une ancienneté importante feront l'objet d'une attention particulière. **Aucun agent ne partira en retraite avec le grade I.2**

Classe II

270 promotions d'agent I.3 vers pilote de production II.1

20 promotions pour les fonctions de technicien et d'assistant en classe II : S3C, qualité, organisation, RH ..

Pas de prime mais l'UNSA a obtenu...

Bien sûr, comme les autres organisations syndicales nous avons demandé à juste titre, une prime pour tout le personnel des PIC.

Nous nous sommes heurtés à un refus catégorique de la DRIC mais l'UNSA ne renonce pas pour autant à cette légitime revendication.

Dans sa première version, aucun chapitre de l'accord n'abordait les conditions de travail et les régimes de travail qui selon nous, sont à l'origine d'un mal être et d'un taux d'absentéisme anormalement élevé.

C'est pourquoi l'UNSA a demandé l'ouverture de négociations sur :

- Les troubles musculo-squelettiques et les maladies professionnelles
- Des régimes de travail conciliant la vie professionnelle et la vie privée
- Les demi vacances sur machine
- La prise en compte et l'indemnisation des frais de transports

Sur tous ces points, l'accord s'engage à ouvrir des négociations dès janvier 2019.

Pourquoi nous avons signé ?

Pour l'UNSA, c'est juste une question de bon sens !

Cet accord ne comporte aucune contrepartie, c'est rare !

Quant aux OS qui nous le reprocheraient, qu'elles prennent leurs responsabilités en faisant valoir leur droit d'opposition, ce qui ne serait pas très sympa pour les collègues concernés par ces mesures, notamment ceux qui n'ont jamais eu de promotion !!

DRIC : Direction du Réseau Industriel Courrier

**le 3 décembre, Je
vote pour le bon
sens ...**

**Je Vote
UNSA**
www.unsa-postes.org



UNSA-POSTES
114 avenue de Fontainebleau
94270 LE KREMLIN BICETRE
unsapost@wanadoo.fr
01.45.15.07.60

